

N°805

28 juin 2019
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Sans zigzaguer, bien en ordre de marche !

La conférence de l'OIT vient de se terminer. Le 17 juin, des milliers de manifestants venus du monde entier sont venus soutenir les projets de l'organisation sur « les violences sexistes », « la garantie universelle pour les travailleurs » pour le droit à un salaire décent, la sécurité au travail et le contrôle du temps de travail, « la cohérence des politiques » pour une justice sociale internationale entre autres.

En parallèle, se déroule actuellement une négociation sur le statut cadre où le MEDEF souhaite cantonner la définition de l'encadrement aux seuls cadres de commandement alors qu'au contraire, la CGT considère qu'il faut y inclure toute la diversité actuelle de l'encadrement au sens large.

Cette négociation interprofessionnelle est en train de s'enliser, alors que sans attendre la signature de cet accord, des négociations par branche sont en train de s'ouvrir, comme à La Poste.

C'est dans ce double contexte que la Conférence Nationale UFC s'est tenue les 12 et 13 juin dernier. Les débats ont mis en avant : la nécessité de lutter contre l'anti cadre provoqué par le mal être au travail des salariés qui de fait, n'arrivent pas à analyser la situation ; la nécessité de s'adresser à eux, en priorité dans les entreprises à forte concentration de cadres (dont Orange) ; de travailler prioritairement là où se trouve ces entreprises, dans les mégapoles, particulièrement en Ile de France.

Le nouveau Bureau National UFC a comme ambition de relever l'ensemble de ces défis grâce à la dynamique de la conférence qui laisse à penser que toutes et tous allons nous impliquer !



Branche Poste

La CGT en mode Chrono !

La CGT fait une percée remarquable aux récentes élections CSE 2019 de Chronopost. Les candidats progressent partout en voix, ce qui démontre que le vote CGT constitue un véritable vote d'adhésion pour les salariés.

Cette très forte progression en nombre d'élus constitue en soi une victoire sans précédent. Mais au-delà, il convient d'analyser de près les résultats. Dans le 1^{er} collège : employés, la CGT progresse de +5,96% et devient première organisation syndicale avec 32,01%.

Pour la première fois la CGT obtient un siège dans le 2^{ème} collège : agents de maîtrise et elle progresse de 1,5% dans le 3^{ème} collège cadres. Avec une progression globale de +5,03% la CGT s'affirme, avec 25,56%, comme deuxième organisation syndicale. Des résultats encourageants qui confirment le syndicalisme de proximité et sans compromis de la CGT.

Cadres : ni se soumettre, ni se démettre

En mai, pas eu un seul jour sans une lutte gagnante, menée avec la CGT, dans les centres de distribution de La Poste.

Avec la remise en cause des nouvelles organisations de travail (îlots avec tournée sacoche, coupure méridienne), les cadres souhaitent, eux aussi, pouvoir mieux faire leur travail, avec des organisations acceptées par tous.

Par exemple, la transformation des contrats CDD et intérimaires en CDI, pour combler les vacances d'emploi, facilite le quotidien de l'encadrement avec des personnels formés et motivés. L'attribution des différentes primes et promotions, permet aux cadres de travailler avec des personnels dont les compétences sont reconnues. Enfin avec le respect des inaptitudes, les cadres peuvent participer à l'amélioration des conditions de travail de ceux qui en ont le plus besoin. Les cadres aussi doivent faire avancer leurs revendications.

Branche Télécoms

Arsenic et vieille recette

Les élections à SFR se sont déroulées du 11 au 13 juin. Si le résultat n'est pas à la hauteur des attentes de la CGT, force est de constater que ce ne fut pas non plus un rendez-vous gagnant pour les autres organisations syndicales, mis à part CFDT et UNSA qui font carton plein.

Face à une direction qui pratique une gestion financière dure et affirme la nécessité d'une consolidation du marché en souhaitant faire rentrer des co-investisseurs tout en agitant la possibilité d'un nouveau PSE, signer la prolongation de l'accord de départs volontaires de 7 ans peut apparaître comme ouvrir des perspectives d'une vie meilleure. En réalité ne s'agit-il pas de cultiver la désespérance des salariés et de rendre service à la direction ?

Ce syndicalisme d'accompagnement ne perdure que le temps jugé nécessaire par le patronat, une vieille recette !

Niveler par le haut

À l'initiative de la CGT, l'alliance syndicale Orange UNI s'est inscrite dans la journée d'action internationale du 17 juin pour le centenaire de l'OIT en élaborant une motion contre le « dumping social » orchestré par Orange.

Cette motion porte la demande d'ouverture de négociations pour garantir que « l'ensemble des salariés, quelles que soient leur entité d'origine, aient les mêmes droits et garanties, le même accès à la négociation collective et l'exercice du droit syndical ».

Elle appelle à signer la pétition pour mettre fin à la mise en concurrence des salariés entre eux avec le recours massif à la sous-traitance, privant ceux-ci de leurs droits fondamentaux et pour trouver une solution pour nos 500 collègues d'Orange Niger, actuellement sous tutelle judiciaire et dont les emplois sont en danger.

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

ADP nous appartient

Les personnes qui soutiennent le référendum sur la privatisation d'Aéroports de Paris (ADP) ont 9 mois pour se manifester. La CGT à mobiliser l'opinion publique et des élus ce qui a permis de lancer la procédure de Référendum d'Initiative Partagée (RIP).

Ainsi, s'ouvre la collecte des 4 717 396 signatures nécessaires (10% du corps électoral) pour provoquer un RIP sur la question de la privatisation d'ADP.

L'avenir d'ADP doit mobiliser l'ensemble du monde du travail car cela pose la question des biens et des services publics. Jamais une pétition n'a eu autant d'importance afin que nous puissions réunir le nombre de signatures exigées, provoquer un référendum et mettre un terme à ce projet.

La CGT appelle l'ensemble des cadres à se mobiliser, afin de créer une dynamique à la hauteur des enjeux. Pour signer : www.referendum.interieur.gouv.fr

Assurance chômage

Pôle Emploi et le sur-mesure

Le gouvernement prétend que les cadres sont des favorisés et que le montant « trop généreux » de leurs allocations chômage ne les incite pas à chercher un travail. Donc il annonce la mise en place de la dégressivité et le plafonnement des allocations chômage.

Pour maintenir leur niveau de vie ceux qui en auront les moyens seront orientés vers l'épargne individuelle et les assureurs.

Cette réforme, à la fois injuste et inefficace, porte un nouveau coup à notre système contributif, base d'une solidarité efficace, au nom d'une économie de 3,4 milliards d'€. Pourtant, selon les chiffres de l'UNEDIC, les contributions des cadres financent le régime à hauteur de 42% alors qu'ils ne reçoivent que 15% des allocations. Signez la pétition "*Non à la Dégressivité des Allocations Chômage !*" sur Change.org

Un choix politique

La dégressivité et le plafonnement des allocations est un changement de philosophie du système. Contrairement aux dires du gouvernement, le régime d'assurance chômage n'est pas en déficit du fait de ses allocations trop généreuses, mais parce que 10% des recettes de l'UNEDIC sont captées pour financer Pôle Emploi.

Une mission de service public qui ne devrait pas être financée par les cotisations mais par l'Etat... Pour la CGT, une des solutions serait de dé plafonner les cotisations et les allocations des cadres, afin de mettre à contribution les cadres dirigeants en instaurant des cotisations chômage sur la part des salaires supérieurs à 13 500 €. Les études de l'UNEDIC et de la cour des comptes démontrent que cela permettrait de dégager 700 millions d'€ de recettes supplémentaires.

International

Pour la Paix, la CGT passe aux actes

Les dockers CGT de Fos-sur-Mer ont choisi de bloquer, le 28 mai dernier, la livraison d'armes à destination de l'Arabie Saoudite en refusant de les embarquer. Ils répondent en cela à leurs camarades CGT du Havre qui le 10 mai, s'étaient déjà mobilisés et obtenus le renoncement d'un cargo à accoster.

C'est à la suite des révélations du média indépendant DISLOSE que les dockers ont réagi. Ces armes sont destinées à être utilisées contre le Yémen qui subit déjà une famine sans précédent.

La France au lieu d'envoyer des produits de première nécessité, comme de la nourriture, envoie des armes !

De plus 3 journalistes de DISLOSE ont été entendus le 14 mai dernier par la police pour avoir été lanceurs d'alerte.

Le Congrès Confédéral de la CGT a adopté une motion de soutien à ces journalistes.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Brouillage des ondes

La direction de Radio France a décidé de lancer un plan d'économies de 60 millions d'€, au détriment des salariés et d'une production radiophonique de qualité.

Le désengagement de l'état est une des raisons de ces économies imposées, mettant en danger la mission de service public et l'indépendance éditoriale. Nombreux ont été les sacrifices des salariés, ces dernières années, pour le maintien de stations diversifiées et de qualité, mais ce n'est jamais assez !

La CGT et d'autres organisations syndicales ont appelé à la grève le 18 juin dernier pour exiger le retrait de ce plan destructeur et des moyens pour remplir la mission de service public de la culture et de l'information.

La grève a été massivement suivie, la lutte continue !

Grève dans les Urgences

La colère des urgences

Poussés par la colère aux urgences, des personnels hospitaliers étaient mobilisés le jour du vote de la loi Santé au Sénat. « Les urgences vont très mal, les personnels n'en peuvent plus ». « Il n'y a pas d'écoute, de dialogue », dit le doyen de la fac de médecine de Nice, déplorant « une gestion autoritaire qui aboutit à un sentiment d'abandon ». « J'ai vu l'hôpital se dégrader, mais là c'est la dégringolade », raconte une aide-soignante du Loiret.

Récemment, le mouvement de grève a franchi un palier : à Lons-le-Saunier, à Saint-Antoine, à Lariboisière, médecins et infirmiers se sont fait porter pâles, poussant les autorités aux réquisitions ! A cette poussée de fièvre, le directeur de l'AP-HP a promis une hausse des effectifs des urgences...Pour quand ?

L'Urgence d'y répondre

La colère dans les services d'urgence ne cesse de grandir. De 50 services au dépôt du préavis de grève fin avril, c'est maintenant la quasi-totalité des services qui sont en grève. Et ce ne sont pas les 70 millions d'€, annoncés par la ministre, qui peuvent répondre aux besoins, les personnels hospitaliers en font le constat.

Face au manque chronique de personnels et de moyens, la ministre continue de mépriser les alertes. Ces grèves se fondent, principalement, sur le manque de soignants et de lits disponibles pour accueillir les malades.

Le mouvement se poursuit avec une mobilisation nationale le 2 juillet prochain, des délégations manifesteront devant les ARS (Agence Régionale de Santé).

Le droit à la santé est un droit fondamental, l'état doit en assurer ses missions et mettre un terme à une gestion comptable.

Égalité

Nous les Femmes

Du 10 au 21 juin s'est tenue la Conférence de l'Organisation Internationale du Travail marquant son 100ème anniversaire. A l'issue de celle-ci ont été adoptées une Convention et une recommandation sur la violence et le harcèlement au travail.

Ces textes que la CGT a portés ont donné lieu à d'importantes manifestations à Genève. L'adoption de ces normes démontre la vitalité de l'institution et l'efficacité de la lutte syndicale. Cette victoire prouve à quel point le combat pour l'émancipation des femmes est un levier pour gagner des droits pour toutes et tous.

En France, la mobilisation coordonnée par la CGT a permis de gagner un soutien « sans réserve » de la France, qui a ainsi entraîné l'Union Européenne.

La CGT appelle le gouvernement français à ratifier la convention en mettant en place de nouveaux droits, et demande à ce que des discussions tripartites s'ouvrent sans attendre.